

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL D'ÉCOLE n° 1**
du 10 novembre 2016

ÉCOLE : R.P.I Saint Piat

Noms des participants	Qualité	Noms des participants	Qualité
Mme Prevost		Mr Henault	Directeur
Mme François		Mme Rotrou	enseignantes
Mme Victor		Mme Brzostek	
Mme Chapillon		Mr Godichaud	
Mme Reynold de Seresin	Représentantes et	Mme Brédy	
Mme Hunault	représentants de parents	Mme Cassard	
Mr Riboust	d'élèves	Mme Chemin	
Mme Grison		Mme Rouault	
		Mme Chaumier	
		Mr Trelu	
Mme Morize	Trésorière K'gnotte	Mme Giardi	
		Mr Frébourg	Président du SIRP
		Mr Moley	Maire de Soulares
		Mme Martin	Maire de Saint Piat
		Mr Boutin	Maire de Chartainvilliers

ABSENTS excusés :

Mme Ferrant	Inspecteur d'Éducation Nationale de Chartres 4
Mme Aguirre-Lavin	Représentante de Parents d'élèves
Mr Pissis	Représentant de Parents d'élèves
Mr Landais	DDEN

Rédacteur du compte-rendu : Mr HENAUULT

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Présentation des nouveaux membres
- 2 - Bilan des élections de l'APE
- 3 - Point K'Gnote
- 4 - Règlement Intérieur
- 5 - Rentrée 2016: effectifs et répartitions
- 6 - Vie de l'école: Actions futures
- 7 - Projet d'école: présentation
- 8 - Travaux et aménagement
- 9 - Sécurité
- 10 - Questions diverses

1- Présentation des nouveaux membres du conseil d'école

Un tour de table a été fait. Parmi les nouveaux membres, on a Mme Rouault enseignante en CE1-CE2, Mme Grison, Mme Hunault du côté des représentants de parents d'élèves. Mme Prévost indique que Mr Pissis et Mme Aguirre Lavin sont absents et excusés.

2- Bilan des élections de l'APE

Les élections ont eu lieu le vendredi 7 octobre de 13h30 à 17h30 à Saint Piat. Le nombre de votant s'élève à 128 sur 363 inscrits, soit 35.27% ce qui correspond à la moyenne nationale.

15 parents étaient présents sur la liste : Il y a donc 10 titulaires et 5 suppléants.

3- Point K'gnotte

Le bilan financier est présenté par Mme Morize, trésorière de la K'Gnotte

Le solde en Juin 2015 était de 22 797,87€. Pour cette année, l'ensemble des dépenses s'élève à 43 572,36€ pour des recettes de 40 350,14€. Mme Morize précise que l'écart correspond aux subventions non perçues des classes de découverte.

Mme Morize précise aussi qu'il y a des frais bancaires assez élevés (relevés tous les 15 jours pour une meilleure gestion des comptes notamment)

L'APE demande si la K'gnotte n'avait pas envisagé de changer de banque. Mr Henault rappelle que les comptes sont à la banque postale de Saint Piat, ce qui permet de maintenir la poste du village. Mme Martin rajoute qu'elle se bat justement pour éviter la fermeture de l'établissement.

4- Règlement intérieur

Mr Henault demande qu'une modification soit faite concernant l'article 1 du RI. En effet, les horaires d'ouverture ne correspondent pas à la réalité. Les horaires d'ouverture étaient de 10 minutes avant l'heure prévue pour faciliter l'accès aux parents de maternelle de venir chercher leurs enfants. Maintenant avec les problèmes liés à la sécurité, Mr Henault voudrait qu'il soit mentionné les horaires de l'école suivant : 12h00, 15h30 et 17h00 en lieu et place de 11h50, 15h20 et 16h50.

Vote du conseil : 21 membres présents (un maire a le droit de vote).

Pour : 21 contre : 0 abstention : 0

Le changement est validé à l'unanimité.

5- Rentrée 2016 : effectifs et répartitions

Mr Henault fait le point sur les effectifs. L'école compte 252 élèves à ce jour. En maternelle, il y a 88 enfants, 91 en élémentaire à Saint Piat et 73 en élémentaire à Chartainvilliers. Ils sont répartis sur 10 classes :

PS-MS : 30	CP : 25	CM1 : 25
PS-GS : 29	CP-CE1 : 22	CM1-CM2 : 24
MS-GS : 29	CE1-CE2 : 21	CM2 : 24
	CE2 : 23	

Il remarque que les effectifs sont très importants en maternelle à cause de la fermeture de classe de l'année dernière.

6- Vie de l'école : actions futures

Classe découverte : Cette année, le conseil des maîtres a décidé d'envoyer la cohorte de CE2 en classe de découverte. Elle se déroulera entre le 06 et 10 juin 2017 (départ un mardi suite au WE de pentecôte). Les enfants partiront à Saint Martin de Bréal dans la Manche avec comme thème : la mer, sortie nature aux îles Chaussey, et théâtre. Le coût global sera au environ de 17000€ transport inclus. Une réunion d'information aura lieu courant du mois de janvier.

Olympiades : Elles auront lieu le mardi 23 mai 2017 avant le week-end de l'ascension. Même organisation que d'habitude: les classes élémentaires se regroupent sur Chartainvilliers, les classes maternelles restent sur le site de Saint-Piat et ne font des activités que le matin.

Fête de l'école : Elle aura lieu le vendredi 30 juin 2017.

Exposition : Date : du 23 mars 2017 au 07 avril 2017. Les dates d'ouverture au public seront données ultérieurement. Cette année, le thème de l'exposition sera « les contes ».

Piscine : Mr Henault indique que pour l'instant, il n'a pas de nouvelles du responsable de la piscine de Mainvilliers mais a demandé que 4 classes puissent aller. Il s'agirait des CP et CP-CE1 et des CM1 et CM1-CM2. Mme Martin se propose de contacter également Mr Crespin.

Visite des coulisses du spectacle « le Noël du Château de Maintenon » : La visite aura lieu les jeudi 1 et 8 et vendredi 2 et 9 décembre. Les créneaux sont à définir. Mr Frebourg précise qu'il a mis le car du SIRP à disposition et que le Conseil Départemental met à disposition un chauffeur. Seul petit point à éclaircir, la gratuité de l'action ou non. Mr Frebourg se renseigne.

Actions déjà réalisées :

La fête du livre réalisée par la COMCOM: Comme chaque année, elle est plébiscitée. Cette année, toutes les classes d'élémentaire ont participé. Elles se sont déroulées sur Saint Piat. Mme Martin précise que « la boîte à rêves » (équivalent à la fête du livre mais pour les maternelles) sera aussi renouvelée.

Mme Prevost donne le calendrier des activités proposées par l'A.P.E.:

Bourse aux jouets: 13 novembre 2017

Loto: 5 mars 2017

Carnaval: 25 mars 2017

7- Projet d'école : présentation

Mr Henault rappelle la fonction d'un projet d'école : chaque école a l'obligation de se doter d'un projet d'école. Il a vocation à répondre aux besoins particuliers des élèves de l'école. C'est également un outil de cohérence aussi bien à l'intérieur de l'école que dans les relations avec les autres partenaires. (Mairie, SIRP, parents, ...) Il doit être adapté aux réalités du terrain. Il est mis en place pour 3 ans minimum. Il est composé d'axes de travail qui sont atteints grâce à des actions mises en place sur la durée du projet.

Pour ce projet, l'équipe a ciblé trois axes :

- Harmoniser les pratiques dans les cycles et intercycles
- Développer l'ouverture culturelle, scientifique, humaniste, et artistique à travers le patrimoine et ainsi faire de l'école un lieu de culture commune.
- Agir et partager pour mieux vivre l'école ensemble.

Pour atteindre ces 3 objectifs, l'école s'est dotée de 9 actions parmi lesquelles : l'exposition, la chorale, les olympiades et l'accès à la bibliothèque (actions déjà connues mais pérennisées) la création d'un conseil des enfants, la mise en place d'un site ou blog d'école, les rallyes mathématiques, le développement durable en partenariat avec une association locale de collecte et enfin l'harmonisation d'outils communs.

Un planning de mise en place des actions a été fait et les actions de cette année seront détaillées au prochain CE.

Vote du projet pour approbation : 21 votants → Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Le projet d'école a été validé à l'unanimité.

8- Travaux et aménagement

Mr Frebourg liste les différents travaux qui ont été réalisés cet été

- La clôture du côté rivière a été remplacée.
- Les visiophones ont été installés à Saint Piat et à Chartainvilliers et les portails ont été équipés d'un accès d'ouverture à distance.
- 3 VPI ont été installés mais deux posent problème : un est tombé en panne et a été changé, le deuxième a encore quelques problèmes de connections. Le responsable de la société ERITICE doit passer pour régler les problèmes rapidement.
- Les portes dans le bâtiment de maternelle (dortoir, et classe de Mme Brzostek et Mme Rotrou) ont été changées pendant les vacances de la Toussaint.

Travaux restants :

- Installation d'arbres fruitiers dans la cour de l'école de Chartainvilliers.
- Elagage d'un arbre dans la cour de l'élémentaire de Saint Piat.
- Problème avec la chaudière de l'école de Saint Piat : Mr Frebourg signale que la chaudière a 17 ans, et qu'elle risque peut être de tomber en panne. Des devis sont en cours pour budgétiser les travaux éventuels.

- Les commandes de Sport ont été reçues : tapis et matériel de gymnastique ainsi que des petits matériels commandés par la COMCOM. Les panneaux de basket de la cour de Saint Piat ont aussi été livrés et vont être montés dans les semaines qui vont suivre.

Mme Martin nous indique que des travaux vont être réalisés dans l'ancienne classe de Mme Marque. Il s'agira d'une intervention sur le chauffage, le budget ayant été voté au dernier conseil municipal. Elle espère que les travaux pourront être faits pendant les vacances scolaires de Noël. Le SIRP rappelle que les autres travaux sur les bâtiments de Saint Piat n'ont pas été budgétés. En effet, le SIRP n'a pas reçu les subventions nécessaires pour la réalisation des travaux alors que ceci s'élève à environ 100 000€.

9- Sécurité

Mr Henault rappelle que trois exercices incendie doivent être faits dans l'année, le premier a eu lieu avant les vacances de la Toussaint. Aucune remarque n'a été faite.

Il sera aussi question de réaliser 3 exercices PPMS. Le premier a été réalisé mardi 8 novembre en présence de la gendarmerie de Maintenon. Celui-ci a permis la mise en place d'un protocole d'urgence concernant l'intrusion sur les deux sites.

Il s'agit d'un confinement dans les classes à des endroits stratégiques et de se cacher sans se faire entendre. L'équipe a ensuite effectué un bilan de l'exercice en soulignant les points positifs et négatifs. Il en ressort que les enfants ont eu un comportement très favorable (silence et confinement pendant 10 minutes) ; le point noir étant le signal d'alerte qui n'a absolument pas fonctionné. Une réflexion et une recherche avec le SIRP sont à l'étude afin de résoudre ce problème.

Un second exercice aura lieu courant du mois de février.

L'APE signale qu'aucun retour négatif n'est remonté pour l'instant.

La gendarmerie donne quelques petits conseils que le SIRP va étudier pour améliorer la sécurité des locaux. (pose de verrous, vitres occultées,...)

Mme Rotrou signale que le portail côté rivière est un gros défaut, celui-ci fait partie des remarques évoquées par la gendarmerie.

10- Questions diverses

Mr Frebourg informe que le SIRP cherche un chauffeur occasionnel pour leur car. Il avait potentiellement trouvé une personne mais celle-ci ne faisant finalement pas l'affaire car elle n'avait pas conduit depuis plus de 15 ans. Son permis n'était plus actualisé, la formation aurait coûté plus cher que celle prévue initialement. Des annonces ont été envoyées pour l'instant sans réponse.

Il voulait aussi remercier les enseignants pour le dépannage que certains font pour pallier aux absences du personnel du SIRP (circuit de cars)

Il indique qu'ils ont un problème avec le ménage (absence du personnel) et demande donc un peu d'indulgence car ils ont trouvé une personne grâce à une association qui emploie des personnes déficientes. Le ménage risque donc d'être moyennement fait.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés et les questions diverses toutes abordées, la séance du conseil d'école est levée à 20h30

Mr Henault Directeur du RPI de Saint Piat

